

**TARIFS ECOLES**

	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<b>Fournitures scolaires :</b>		
Ecole Elémentaire par enfant	39 €	39 €
Ecole Maternelle par enfant	39 €	39 €
Ce crédit englobe toutes les fournitures scolaires y compris les revues pédagogiques		
<b>Maintenance du copieur :</b> subvention accordée pour assurer la maintenance du copieur :		
Ecole Elémentaire :	610.00 €	610.00 €
Ecole maternelle :	400.00 €	400.00 €
<b>Fourniture de papier pour copieur :</b>		
Ecole Elémentaire	52 ramelettes	52 ramelettes
école maternelle :	25 ramelettes	25 ramelettes
<b>Matériel informatique :</b>		
Subvention pour achat de consommables Ecole Elémentaire:	210.00 €	210.00 €
Subvention pour achat de consommables Ecole maternelle:	150.00 €	150.00 €
<b>Voyages</b>		
Subvention pour financer une partie des frais de transport des enfants lors des sorties à caractère pédagogique		
Ecole élémentaire :	7€ par élève	7€ par élève
Ecole maternelle :	7 € par élève	7 € par élève
<b>Subvention à la B.C.D. des écoles</b>	300 €	300 €
<b>Achat pour Noël TTC</b>		
Ecole Elémentaire :	5 € par élève	5 € par élève
école maternelle :	5 € par élève	5 € par élève
<b>Subvention pour frais de transports scolaires :</b>	94 €	94 €
Prise en charge des transports et des entrées à la piscine des élèves des 2 écoles		
Prise en charge des interventions de maître nageur à la piscine des élèves des 2 écoles		
Prise en charge des transports à 8 séances de ski de fond des élèves de l'école élémentaire		

## TARIFS DIVERS COMMUNAUX

	2024	2025
--	------	------

<b>Maison des Associations : salle Primevère-salle Perce Neige-cuisine-WC RDC</b>		
Moment de partage après un enterrement	forfait	80.00 €

<b>Photocopies</b>			
Noir et blanc format 21/29,7		0.20 €	0.20 €
Noir et blanc format 42/29,7		0.40 €	0.40 €
Pour les associations locales et repas de quartier		1/2 tarif	1/2 tarif
Pour les associations copie noir et blanc gratuite si fourniture du papier			
Pour les associations copie couleur à 10 cts si fourniture du papier sinon 20 cts			

<b>Droit de place</b>			
Fête Foraine			
Gros manèges ( autotamponneuses , etc... )	forfait	110.00 €	110.00 €
Autres manèges	forfait	50.00 €	50.00 €
Autres stands	le ml	5.00 €	5.00 €

<b>Déballage commercial</b>			
Tous stands ou étalages	le ml	5.00 €	5.00 €
Snacks - Restauration rapide	le ml	6.00 €	6.00 €

<b>Vide grenier</b>			
Tous étalages	le ml	2.00 €	2.00 €

Les emplacements seront gratuits pour les associations locales pour le déballage commercial et le vide grenier

<b>Droit de place camionnette restauration rapide</b>			
ou autres commerces			
Pour 1 jour par semaine : Forfait annuel payable par ava		200.00 €	200.00 €

<b>Emplacement Taxi</b>			
Forfait annuel payable par avance		200.00 €	200.00 €

<b>Cirque ou spectacle ambulant par manifestation</b>		40.00 €	40.00 €
---	--	---------	---------

<b>Camion Outilage</b>		50.00 €	50.00 €
------------------------	--	---------	---------

<b>Vente de fruits et légumes : tarif mensuel</b>		15.00 €	15.00 €
---	--	---------	---------

<b>Sapins de Noël l'unité</b>	TTC	4.00 €	4.00 €
-------------------------------	-----	--------	--------

<b>Vente de bois</b>			
Vente par tirage au sort de lots de bois aux habitants de la commune, redevance par stère estimé	TTC	5.00 €	5.00 €

**TARIFS DIVERS COMMUNAUX**

	2024	2025
--	------	------

<b>Vente de terre arable</b>		
Pour les particuliers	le m <sup>3</sup>	6.00 €
Pour les entreprises	le m <sup>3</sup>	8.00 €

<b>Intervention du personnel communal pour le compte de tiers</b>		
tarif horaire :		
Remboursement frais de personnel	45.00 €	45.00 €
Rembourt frais de personnel + tractopelle	155.00 €	155.00 €
Rembourt frais de personnel + camion	155.00 €	155.00 €
par les budgets annexes	21.00 €	21.00 €

<b>Bons d'achat pour naissance dans l'année</b>	25.00 €	25.00 €
---	---------	---------

<b>Primes aux mères de famille décorées de la médaille française de la famille</b>	120.00 €	120.00 €
--	----------	----------

<b>Concours des maisons fleuries</b>		
Budget pour récompenser les gagnants (1 année sur 2)	450.00 €	450.00 €

<b>Concours des illuminations de Noël</b>		
Budget pour récompenser les gagnants (1 année sur 2)	160.00 €	160.00 €

<b>Indemnité de gardiennage de l'église</b>	474.22 €	474.22 €
---	----------	----------

<b>Convention de passage sur les propriétés privés</b>		
Indemnités servies aux propriétaires de terrains traversés par des canalisations d'alimentation en eau potable ou d'évacuation d'eaux usées ou pluviales		
<u>terrains situés en zone UY du P.L.U. = le m<sup>2</sup></u>	0.70 €	0.70 €
(dépendance des bâtiments industriels)		
<u>Terrains situés en zone N et A du P.L.U. = le m<sup>2</sup></u>	0.15 €	0.15 €
<u>Terrains situés en zone UA,UB et 2AU du P.L.U</u>		
Terrains à bâtir non construits : = le m <sup>2</sup>	3.30 €	3.30 €
Terrains construits = le m <sup>2</sup>	1.70 €	1.70 €
Les servitudes sont établies sur une largeur de 3 mètres pour la pose d'une canalisation		
Les servitudes sont établies sur une largeur de 3 m,50 pour la pose de deux canalisations.		



## TARIFICATION ESPACE CULTUREL DOMMARTIN LES REMIRMONT

**La location des salles s'entend avec mobilier, sono, vidéo et scène pour la Salle Picosee**

Objets	Associations à but non lucratif			Particuliers
	Communales Événements hors exceptions	Communales Événements exceptionnels	Extérieures	
habitants Commune	habitants Commune	Extrieurs	habitants Commune	Extrieurs
Salle PICOSEE	<p><b>La gratuité s'applique pour 3 réservations par an maximum 1 date = 1 réservation peu importe la salle Sauf exceptions*</b></p> <p><b>Liste des manifestations exceptionnelles :</b> manifestation recevant du public bénéficiant d'une prestation payante : bals, repas dansants, repos, loisirs, fêtes dansantes, spectacles.</p>			
Salle Louis GERARD (Kitchnette incluse)	<p><b>3 événements gratuits par an puis forfait 300 EUR</b> pour les activités régulières par convention avec la commune du 01/09 au 31/08 N+1 Gratuit</p> <p>Gratuit pour écoles de Dommartin et l'association de parents d'élèves rattachée</p> <p>Gratuit pour les manifestations culturelles non payantes et pour les réunions politiques démocratiques</p>	<p><b>forfait 200 EUR</b> avec grande cuisine sur demande avec barHall sur demande</p> <p>utilisations à but non lucratif pour les activités régulières par convention avec la commune du 01/09 au 31/08 N+1 : 800€ / an pour 2 heures d'occupation hebdomadaire ou 1000€ / an pour 3 heures d'occupation hebdomadaire</p> <p>Gratuit pour écoles de Dommartin et l'association de parents d'élèves rattachée</p> <p>Gratuit pour les manifestations culturelles non payantes et pour les réunions politiques démocratiques</p>	<p><b>800 EUR</b> (utilisations à but non lucratif)</p> <p>750 EUR La location des salles s'entend avec mobilier, sono, vidéo et scène</p> <p>1000 EUR La location des salles s'entend avec mobilier, sono, vidéo et scène</p>	
Bar et Hall d'entrée <u>sous cas de location seule</u>	<b>3 événements gratuits par an puis 70 EUR</b>	<b>70 EUR</b>	<b>150 EUR</b>	<b>160 EUR</b>
Bar en cas de temps de partage après <u>entretien</u>			<b>80 EUR</b>	<b>80 EUR</b>
Bar en complément d'une salle	<b>3 événements gratuits par an puis compris dans le forfait salle</b>		<b>50 EUR</b>	<b>50 EUR</b>
Grande cuisine avec vasseille en cas de <u>location seule</u>	<b>3 événements gratuits par an puis 100 EUR</b>	<b>100 EUR</b>	<b>150 EUR</b>	
Grande cuisine avec vasseille en complément d'une salle	<b>3 événements gratuits par an puis compris dans le forfait salle</b>		<b>150 EUR</b>	<b>250 EUR</b>
Caution	<b>Salle Picosee : 1200 EUR Salle L. Gérard : 500 EUR BarHall : 500 EUR</b>		<b>Salle Picosee : 1200 EUR Salle L. Gérard : 500 EUR BarHall : 500 EUR</b>	<b>Salle Picosee : 1200 EUR Salle L. Gérard : 500 EUR BarHall : 500 EUR</b>
Arrhes	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>
Indemnité d'amputation en cas de location gratuite, appliquée à moins d'un mois.	<b>20%</b>	<b>20%</b>	<b>20%</b>	<b>20%</b>
Ménage non conforme: Indemnité retenue sur la caution	<b>Salle Picosee : 250 EUR Salle L. Gérard : 200 EUR BarHall : 200 EUR</b>		<b>Salle Picosee : 250 EUR Salle L. Gérard : 200 EUR BarHall : 200 EUR</b>	<b>Salle Picosee : 250 EUR Salle L. Gérard : 200 EUR BarHall : 200 EUR</b>

## Tarif funéraires

	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<b><u>JARDIN DU SOUVENIR</u></b>		
Droit de dispersion des cendres	100.00 €	100.00 €
<b><u>CONCESSION AU CIMETIERE</u></b>		
tarif pour une concession de terrain au cimetière		
* Concession temporaire de 15 ans : le mètre linéaire	75.00 €	75.00 €
* Concession temporaire de 30 ans : le mètre linéaire	150.00 €	150.00 €
<b><u>TOMBES CINERAIRES</u></b>		
Tarif d'une tombe pour 15 ans	800.00 €	800.00 €
Tarif d'une tombe pour 30 ans	1 200.00 €	1 200.00 €
<b><u>COLUMBARIUM</u></b>		
Tarif d'une case pour 15 ans	700.00 €	700.00 €
Tarif d'une case pour 30 ans	1 050.00 €	1 050.00 €
Tarif d'une case tout en bas pour 15 ans		
Tarif d'une case tout en bas pour 30 ans		
<b><u>Tarifs d'intervention</u></b>		
Ouverture du columbarium comprenant :	50.00 €	50.00 €
Dépose de plaque		
Dépose de l'urne dans la case		
Repose de la plaque		
Fermeture du columbarium		

## **Services périscolaires Restaurant Scolaire Municipal, Garderie Périscolaire**

	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<b>Restaurant Scolaire Municipal</b>		
Prix du repas pour les enfants	4.6	4.6
Prix du repas non réservé	8.2	8.2
Prix du repas pour les non -présents	8.2	8.2
Enfants présentant des allergies apportant leur repas :		
4,10 par semaine quelque soit le nombre de jour / semaine		
<b>Garderie périscolaire</b>		
Garderie : forfait mensuel	40 €	40 €
Garderie occasionnelle :	2€ la demi-heure maximum 40€ par mois	2€ la demi-heure maximum 40€ par mois
Garderie après fermeture après 18h30	15 € de l'heure	15 € de l'heure